

## **FINITION CHAUX AERIENNE**

Finition décorative chaux aérienne hydrophobée. Applicable à fresco ou à secco.

**Teinte :**

Blanc

**Emballage :**

10 Kg

**Destination :**

INT -EXT

**Dilution :**

EAU

**Stockage :**

Au sec

**Nettoyage du matériel :**

A l'eau immédiatement après emploi.

**Temps de séchage :**

6 heures par une température de + 20° C et 65 % d'humidité relative. Par température plus basse et par un taux d'humidité relative plus élevé, respecter un temps de séchage plus important.

**Consommation moyenne :**

Environ 300 à 900 g/m<sup>2</sup>/mm suivant système choisi. La consommation est très variable selon l'absorbabilité du support. Pour cette raison une surface-témoin est fortement recommandée.

**Mise à la teinte :**

Terres - Pigments - Surteintes chaux aérienne

**Préparation du mélange :**

Malaxer la poudre à sec à vitesse lente pendant 1 à 2 mn en ajoutant 5 à 6 litres d'eau propre par fût. Laisser reposer pendant 15 mn. Puis compléter en eau en fonction de la maniabilité souhaitée. Quelle que soit la dilution souhaitée, effectuer toujours le mélange en deux opérations distinctes.

**Propriétés :**

Finition chaux aérienne est une finition décorative hydrophobée applicable à fresco ou à secco. Servant de finition, époncée, stuc etc...

**Etats des supports :**

Le support doit être propre, sec, sain et préparé conformément aux DTU 59.1 et 42.1

**Conseil d'application :**

Le produit peut être appliqué à la lisseuse. Ne pas appliquer sur un enduit ciment frais et attendre au minimum un mois.

**Supports admissibles :**

Tous supports minéraux propres et absorbants enduit et sous-couche hydraulique et aérien, béton, pierre, brique, plâtre, carreaux de plâtre.

**Préparation des supports :**

Fixateur chaux aérienne  
Enduit chaux aérienne.

**REMARQUES :**

Ne pas appliquer directement sur métal, matière plastique, bois et en général tous les supports souples, résiliants ou filmogènes.

**Mise en garde :**

Garantie de l'aspect soumis à formation AXE DECORS. Assistance technique nécessaire.

**Edition :** 09/06.

**Information d'élimination :**

Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau séchés peuvent être détruits selon la clé-déchets CED 91206 (déchets de chantier) ou 555 13 (anciennes peintures durcies) ou comme les ordures ménagères.

## **AXE DECORS**

5 Rue de l'Erbonnière - BP 71563

35515 Cesson Sévigné Cédex

Tél : 02.99.51.79.51 - Fax : 02.99.41.87.93